

Procès-verbal du Synode d'arrondissement par correspondance de novembre 2020

Préambule

Le Synode d'arrondissement valablement convoqué à La Ferrière le 7 novembre 2020 a été annulé pour cause de pandémie et de restrictions cantonales des rassemblements, par décision conjointe du Bureau du Synode et du CSJ dans leur séance commune du 22 octobre 2020. Etant donné que la session synodale du printemps 2020 avait déjà été annulée pour les mêmes raisons et que les activités de notre arrondissement seraient fortement ralenties par l'absence de deux Synodes consécutifs, le Bureau du Synode et le CSJ ont pris la décision de transformer la session synodale en présentiel en une assemblée par correspondance. Les délégué-e-s aux Synode en ont été immédiatement avertis, ainsi que le Conseil synodal RefBeJuSo et la préfecture du Jura bernois.

Procédure

Ainsi, des informations complémentaires à celles envoyées avec la convocation originelle, un bulletin de vote et une enveloppe réponse à l'adresse du secrétariat du CSJ affranchie en courrier A ont été envoyés aux délégué-e-s fin octobre 2020. Le délai imparti pour le retour des bulletins de vote a été fixé au 14 novembre 2020. Les délégué-e-s étaient prié-e-s de retourner leur bulletin de vote de manière anonyme, mais d'y joindre leur carte de vote reçue avec la convocation initiale afin de légitimer leurs votes.

Une commission de dépouillement des votes a été constituée pour garantir la validité des résultats, ainsi que la transparence et la régularité de la démarche. La liste des membres de cette commission ad'hoc figure dans la liste des présences ci-dessous.

Dans le délai imparti, la commission de dépouillement a validé 52 bulletins de vote. Le nombre de délégué-e-s étant en l'occurrence de 73, le quorum requis pour un vote au Synode est donc de 37 voix. Ce quorum étant atteint, les votes sont donc validés.

Résultats des votes et élections (numérotés selon l'ordre du jour) :

2. Elections du Bureau du Synode pour la période 2020-2024 :
 - M. Pierre-André Lautenschlager est élu Président par 51 voix, 0 contre et 1 abstention
 - Mme Dominique Bocks est élue Vice-Présidente par 51 voix, 0 contre et 1 abstention
 - Mme Véronique Grosjean est élue Secrétaire par 51 voix, 0 contre et 1 abstention
4. Le procès-verbal de la session synodale du 9 novembre 2019 est accepté par 50 voix, 0 contre et 2 abstentions.
5. Le rapport d'activités 2019 du CSJ est accepté par 51 voix, 0 contre et 1 abstention.
6. Les comptes de pertes et profits 2019 du CSJ, le bilan au 31.12.2019 et le rapport de révision, ainsi que la décharge au CSJ sont acceptés par 51 voix, 0 contre et 1 abstention.
7. Le budget 2021 du CSJ est accepté par 50 voix, 0 contre et 2 abstentions.
8. Elections complémentaires du CSJ pour la période 2020-2024 :
 - Mme Dominique Desilvestri est élue par 51 voix, 0 contre et 1 abstention
 - M. Martin Keller est élu par 50 voix, 1 contre et 1 abstention
 - Mme Daphné Reymond est élue par 50 voix, 1 contre et 1 abstention



Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure
Arrondissement du Jura

9. L'organe de révision des comptes pour la période 2020-2024 sera constitué comme suit :
- M. Jacques Tanner est élu Réviseur par 51 voix, 0 contre et 1 abstention
 - Mme Valérie Matter est élue Réviseuse par 51 voix, 0 contre et 1 abstention
 - M. Vincent Tanner est élu Réviseur suppléant par 51 voix, 0 contre et 1 abstention
10. La transformation du prêt de Fr. 50'000.- attribué au Centre de Sornetan en 2019 en une subvention à fonds perdu est acceptée par 44 voix, 1 contre et 7 abstentions.
11. Les trois variantes pour la Cible missionnaire 2021 ont recueilli les suffrages suivants :
- (A) Maintien à Fr. 700'000.- : 23 voix
 - (B) Baisse à Fr. 600'000.- : 10 voix
 - (C) Calcul de la cible au taux de 0.01%, soit Fr. 571'679.- : 10 voix
 - Abstentions : 9 voix

La variante (A) ayant recueilli le plus de voix est donc adoptée comme Cible missionnaire 2021. Rappelons que les montants attribués à chaque paroisse ne sont pas contraignants et qu'une discussion de fonds aura lieu en Synode courant 2021 pour fixer la cible 2022.

Ainsi fait à Péry le 19 novembre 2020

La commission de dépouillement :

P.-A. Lautenschlager
Président du Synode

Dominique Bocks
Vice-présidente du Synode

Véronique Grosjean
Secrétaire du Synode

Silvano Keller
Président CSJ

Katia Sulliger
Vice-présidente du CSJ

Tatiana Vuilleumier
Secrétaire du CSJ

Philippe Kneubühler
Conseiller synodal

Marie-Louise Hoyer,
Membre du CSJ

Jean-Philippe Marti
Président du Centre
Social Protestant (CSP)

Pascal Flotron,
Président de l'association
du Centre de Sornetan